
LUNCH VIRTUEL AVEC L'ATR

CRÉDITS MARKETING
17 JANVIER 2023





MARIE-
HÉLÈNE
BOUDREAU

RESPONSABLE DES
SERVICES AUX MEMBRES



ANNE BOURGEOIS

CONSEILLÈRE EN
PROMOTION NUMÉRIQUE

LES CRÉDITS MARKETING, C'EST QUOI?

Un montant qui équivaut à 20 % du total de la taxe sur l'hébergement que les établissements d'hébergement déclarent à Revenu Québec chaque trimestre.

Ce montant est spécifiquement réservé à chaque établissement et leur permet de réaliser la promotion de leur hébergement.

Chaque établissement doit en faire la demande auprès de son ATR et être membre de cette dernière.



An aerial photograph of a glacier. The glacier is a mix of light blue and white, with a large, irregularly shaped white ice chunk in the upper right. Below this chunk is a dark, rocky area. The glacier flows from the top left towards the bottom right. The text is overlaid on the left side of the image.

COMMENT
AVOIR ACCÈS À
MES CRÉDITS
MARKETING ?

ÉTAPE 1: S'INSCRIRE AUPRÈS DE L'ATR

Pour vous inscrire, vous devez remplir et signer le « formulaire crédits marketing » et l'envoyer par courriel à la responsable des services aux membres :

Marie-Hélène Boudreau
membres@tourismeilesdelamadeleine.com





Formulaire d'inscription au programme de crédits marketing

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise enregistré à l'ATR : _____

Personne responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Numéro d'identification à Revenu Québec : _____

Numéro d'entreprise Québec (NEQ) _____

Je suis membre en règle de Tourisme Îles de la Madeleine.

Je m'engage à fournir à mon ATR les éléments suivants avant le 30 avril de l'année en cours :

• **Si j'effectue ma déclaration en ligne sur le site web de Revenu Québec**

Mon relevé de compte, comprenant le tableau récapitulatif des cotisations de la taxe sur l'hébergement demandés et reçus par Revenu Québec, pour chaque trimestre, la version PDF, par courriel.

Ou

• **Si j'effectue ma déclaration avec le formulaire papier**

- Une copie de ma déclaration de la taxe sur l'hébergement (VDZ-541.26)

- Une preuve de paiement pour chaque versement. C'est-à-dire; une copie du chèque encaissé par Revenu Québec

- Ou une copie du sceau de paiement d'une institution financière apposé sur le formulaire de déclaration ou une preuve de paiement par guichet automatique ou une copie du relevé de compte.

Je m'engage à payer la mise de fonds minimal de 15% de chacune des actions de promotion soumise au programme de crédit marketing.

Signature du responsable : _____

Date : _____

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

EXEMPLE

ÉTAPE 2 :

REMETTRE À L'ATR
VOS DOCUMENTS DE
DÉCLARATION DE
TAXE SUR
L'HÉBERGEMENT

Via formulaire papier

Via Mon dossier sur le site Web de Revenu Québec



DOCUMENTS DE DÉCLARATION

Via le formulaire (papier)

- Une copie de votre déclaration de la taxe sur l'hébergement (VDZ-541.26)
- Une preuve de paiement pour chaque versement qui peut être:
 - ✓ Soit une copie du chèque encaissé par Revenu Québec ;
 - ✓ Soit une copie du sceau de paiement d'une institution financière apposé sur le formulaire de déclaration ;
 - ✓ Soit une preuve de paiement par guichet automatique ; Soit une copie du relevé de compte

Via *Mon dossier* sur le site web de Revenu Québec

- Le relevé du compte, c'est-à-dire le tableau récapitulatif des cotisations de la taxe sur l'hébergement demandé et reçu par Revenu Québec en version PDF.

RELEVÉ DE COMPTE (EXEMPLE)



MON DOSSIER | ENTREPRISES

COPIE

Nom de famille	
Prénm	
Nom de l'entreprise	
N° d'identification	
NEQ	

CONSULTER LE RELEVÉ DE COMPTE

Dossier	TQ0002
Type	Taxe sur l'hébergement
Solde	0,00 \$

PÉRIODES

Année

2020

	Période	Solde
<input checked="" type="checkbox"/>	Du 2020-10-01 au 2020-12-31	0,00 \$
	Du 2020-07-01 au 2020-09-30	0,00 \$
	Du 2020-04-01 au 2020-06-30	0,00 \$
	Du 2020-01-01 au 2020-03-31	0,00 \$
	Total	0,00 \$

DÉTAIL DU RELEVÉ DE COMPTE

Du 2020-10-01 au 2020-12-31

Date	Description	Montant
2021-01-12	Paiement	
2021-01-13	Cotisation	
	Montant à payer	0,00 \$



Les données affichées relativement à la TPS/TVH concernent uniquement les dossiers administrés par Revenu Québec.

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif.

Données actualisées et consultées en date du

ÉTAPE 3 :

RESPECTER LES DATES D'ÉCHÉANCE

Vous avez au **maximum jusqu'au 30 avril** de chaque année pour vous inscrire et nous remettre vos documents de déclaration de versement de taxe à l'hébergement à Revenu Québec.

Vos crédits marketing se cumulent du 1er avril au 31 mars, et doivent être utilisés entre le 1er avril et le 31 mars de l'année suivante.



A tall, white lighthouse with a red lantern room stands on a wooden platform on a snow-covered cliff. The cliff edge is jagged and overlooks a vast, frozen body of water. In the background, a small town is visible on a distant shore. The sky is overcast. The text 'COMMENT DÉPENSER MES CRÉDITS MARKETING ?' is overlaid on the left side of the image.

COMMENT
DÉPENSER
MES CRÉDITS
MARKETING ?

UTILISATION DES CRÉDITS MARKETING

Un maximum de 85 % du montant total avant les taxes peut être acquitté par les crédits marketing.

La balance (15% ou plus) ainsi que la totalité des taxes devront être payés par l'établissement.

Exemple :

Placement « En vedette » dans une infolettre	386 \$ (+TPS+TVQ= 57,80 \$) = 443,80 \$
---	---

Montant admissible aux crédits marketing : 85% avant taxes	328,10 \$
---	-----------

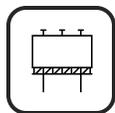
Montant à la charge du membre : 15 % ou 57,90 \$ (+ TPS + TVQ non admissible : 57.80 \$) = 115.70 \$	
---	--

ACTIONS ÉLIGIBLES



PLACEMENTS "EN VEDETTE"

Outils numériques de Tourisme Îles de la Madeleine (Infolettres, site Web, info-membres)



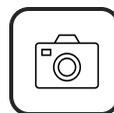
PUBLICITÉ

Site Web, Magazine, etc. (clientèle extérieure des Îles)



ADHÉSIONS

Bienvenue cyclistes, Le Québec maritime, AHQ, Bienvenue Randonneurs, etc.



PHOTOS / VIDÉOS

Séance professionnelle mettant votre établissement en valeur pour fins de promotion



ÉTUDE / STRATÉGIE

Développement de nouveau marché, mise en marché, image de marque, etc.



PROMOTION HORS QUÉBEC

Le Québec maritime, l'Alliance de l'industrie touristique, etc.



QUESTIONS?

CONTACTS

Marie-Hélène Boudreau

Responsable des services aux membres

membres@tourismeilesdelamadeleine.com

418-986-2245 poste 221

Anne Bourgeois

Conseillère en promotion numérique

marketing@tourismeilesdelamadeleine.com

418-986-2245 poste 226

